



HAL
open science

Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap

Remi Richard, Anne Marcellini, Athanasios Sakis Pappous, H  l  ne Joncheray,
Sylvain Ferez

► To cite this version:

Remi Richard, Anne Marcellini, Athanasios Sakis Pappous, H  l  ne Joncheray, Sylvain Ferez. Construire et assurer l'h  ritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricit  *, 2019, 10.1051/sm/2019031 . hal-02375744

HAL Id: hal-02375744

<https://hal.umontpellier.fr/hal-02375744>

Submitted on 19 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destin  e au d  p  t et    la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publi  s ou non,   manant des   tablissements d'enseignement et de recherche fran  ais ou   trangers, des laboratoires publics ou priv  s.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

ARTICLE

Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap[☆]

Rémi Richard^{1,*}, Anne Marcellini², Athanasios Sakis Pappous³, Hélène Joncheray⁴, et Sylvain Ferez¹

¹ Laboratoire Santésih (EA4614), Université de Montpellier, Montpellier, France

² Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités, Institut des Sciences du Sport, Université de Lausanne, Lausanne, Suisse

³ School of Sport and Exercise Science, University of Kent, Kent, UK

⁴ Laboratoire Sport, Expertise et Performance (EA 7370), INSEP & Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (EA 3625), Université Paris Descartes, Paris, France

Reçu le 21 février 2019, Accepté le 4 septembre 2019

Résumé—Mobiliser les Jeux olympiques et paralympiques pour construire une société plus inclusive et solidaire est au cœur du projet « Paris 2024 ». À ce titre, améliorer la visibilité et la participation sportive des personnes handicapées est une ambition forte de l'héritage de Jeux paralympiques. Cet article a pour objectif de faire un bilan des travaux de recherche portant sur les héritages des Jeux paralympiques passés afin de pouvoir penser la construction de l'héritage de Paris 2024 en matière d'inclusion des personnes handicapées. Nous nous centrerons plus spécifiquement sur trois dimensions de cet héritage : la mise en image et la visibilité des sportifs paralympiques, l'effet « levier » des Jeux paralympiques sur la participation sportive de masse et sa coordination, et enfin l'accès à la pratique sportive de haut niveau des personnes handicapées.

Mots clés : héritage, Jeux paralympiques, handicap, inclusion

Abstract - Build and ensure the legacy of the Olympic and Paralympic Games. Towards a sustainable sports inclusion of disabled people. Using the Olympic and Paralympic Games to build a more inclusive and inclusive society is at the heart of the “Paris 2024” project. Improving the visibility and sporting participation of disabled people is a strong ambition of the legacy of the Paralympic Games. The purpose of this article is to review research on the legacies of past Paralympic Games in order to consider the construction of the Paris 2024 legacy in terms of the inclusion of disabled people. We will focus more specifically on three dimensions of this heritage: the staging and the visibility of Paralympic athletes, the “leverage” effect of the Paralympic Games on sport participation and its coordination, and finally access to high-level sport for disabled people.

Key words: legacy, Paralympic Games, disability, inclusion

1 Introduction

En 2024, la France ambitionne d'organiser à Paris les Jeux olympiques et paralympiques les plus partagés de l'histoire¹. Dans cette optique, le Comité d'organisation

des Jeux olympiques (COJO) a élaboré le programme « Génération 2024 »² dans l'objectif de fixer des axes d'actions prioritaires en vue de faire de l'événement un levier permettant la construction d'une société plus inclusive. Il s'agit, par le programme « Génération 2024 », de préparer un héritage olympique et paralympique durable qui est pensé en trois volets : faire des jeux un support d'éducation de la jeunesse, un accélérateur de la transition écologique et enfin une opportunité pour bâtir une société plus inclusive et solidaire. Ce dernier volet incite à porter une attention particulière à la question de

* Le matériel de l'article a fait l'objet d'une présentation lors de la journée d'étude « Construire et assurer l'héritage de Paris 2024. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap » organisée le 10 Décembre 2018 à l'UFR STAPS de l'Université Paris Descartes.

*Auteur correspondant: remi.richard@umontpellier.fr

^a Adresse personnelle : UFR STAPS 700 Av du Pic Saint Loup, 34090 Montpellier, France.

¹ <https://www.paris2024.org/fr/heritage>.

² https://www.paris2024.org/app/uploads/2019/04/generation2024_web.pdf.

l'inclusion des personnes vivant des situations de handicap dans leur vie quotidienne, et notamment aux difficultés qu'elles rencontrent pour accéder à la pratique sportive. Il conduit à décliner quatre objectifs visant à changer le regard sur les personnes handicapées, à rendre accessibles les infrastructures sportives, à favoriser les activités sportives pour toutes et tous, et à développer la pratique sportive de haut niveau des personnes handicapées.

La question des enjeux relatifs à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques pour les pays, les régions et les villes organisateurs de ces méga-événements sportifs est de plus en plus souvent posée à partir de la notion de *legacy*, traduite en français par « héritage ». À l'instar de ce qui s'observe pour l'ensemble des grands événements sportifs (Preuss, 2018), la préparation et la réalisation d'un héritage olympique et paralympique sont donc des éléments centraux du projet des jeux de Paris 2024. Il convient ici avant tout d'observer que l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques comme un seul et même événement est tardive. Il faut attendre 1989 pour que, suite à sept ans de négociations au sein du Comité international de coordination des organisations mondiales de sport pour les handicapés, ces dernières trouvent un accord pour créer l'*International Paralympic Committee* (IPC) et initient une dynamique de rapprochement et d'intégration progressive du paralympisme au sein du mouvement olympique tant à l'échelle internationale que nationale³.

Le concept d'héritage des événements sportifs doit par ailleurs être questionné. Il renvoie à un domaine de recherche largement investi par les économistes, les historiens, les sociologues et les philosophes du sport (Preuss, 2018). Lorsqu'ils retracent l'histoire du concept d'héritage olympique, Leopkey & Parent (2011) montrent que cette préoccupation récurrente a connu des évolutions majeures. Depuis le milieu des années 1980 et jusqu'aux années 2000, le concept d'héritage était essentiellement appréhendé dans ses aspects « matériels ». Il s'agissait avant tout d'interroger les traces économiques et les transformations infrastructurelles durables liées aux événements olympiques (Gratton & Preuss, 2008). Après 2000, l'acceptation du concept d'héritage sportif évolue vers une vision plus étendue (Mangan & Dyreson, 2010). Il recouvre désormais explicitement des dimensions immatérielles, comme l'héritage politique, culturel ou social. Se développe ainsi un grand nombre de typologies pour tenter de définir et de mesurer l'héritage des grands événements sportifs dans toute leur complexité (Chappelet, 2012; Grix, Brannagan, Wood, & Wynne, 2017; Minnaert, 2012; Preuss, 2015, 2018). Si le nombre d'aspects identifiés varie, les études qui recourent au concept d'héritage des événements sportifs s'efforcent de le distinguer de trois notions, que ce concept vise à la fois à recouvrir et à dépasser en cherchant à les articuler :

- la notion d'impact, c'est-à-dire la mesure des changements directement liés à l'événement en question ;

- la notion d'effet levier, entendu comme mesure des changements (qu'ils soient positifs ou négatifs) indirects liés à l'événement ;
- et la notion de durabilité, c'est-à-dire la mesure de la persistance dans le temps des deux dimensions précédentes (Preuss, 2015).

Par ailleurs, si la question de l'héritage des Jeux paralympiques et de l'inclusion des personnes handicapées est devenue un enjeu incontournable pour les comités d'organisation des villes hôtes à partir de 1992, les travaux montrent que ce n'est que très récemment, depuis Londres 2012, que l'association entre héritage olympique et paralympique est faite par les villes candidates pour l'accueil (succesif et lié) de ces deux méga-événements sportifs internationaux (Leopkey & Parent, 2011). De plus, il convient d'observer que relativement peu d'études se sont spécifiquement focalisées sur l'héritage des Jeux paralympiques (Brown & Pappous, 2018; Brittain & Beacom, 2016; Gilbert & Legg, 2011; Misener, Darcy, Legg, & Gilbert, 2013; Pappous & Brown, 2018). Pappous & Brown (2018) mettent pourtant en avant les enjeux majeurs liés à la question de l'héritage des Jeux paralympiques. Ils distinguent dans un premier temps deux préoccupations qui relèvent de l'héritage matériel : l'accessibilité des infrastructures et les investissements financiers réalisés dans le sport paralympique. Or, pour l'heure, peu de travaux ont été conduits pour attester du fait que les Jeux olympiques et paralympiques participent (ou non) à une accélération de la mise en accessibilité des infrastructures sportives et/ou non sportives (Legg & Steadward, 2011). Il existe encore moins d'études sur l'effet des aménagements réalisés pour les jeux sur la participation sociale et sportive des personnes handicapées (Ahmed, 2013).

En revanche, la littérature semble attester de manière relativement unanime d'une augmentation des investissements financiers en faveur de la pratique sportive paralympique (principalement pour le sport d'élite) dans les pays accueillant les Jeux paralympiques (Darcy & Appleby, 2011). En outre, Pappous & Brown (2018) distinguent des enjeux immatériels directement liés aux Jeux paralympiques, comme des préoccupations sur la modification des attitudes envers les personnes handicapées dans les pays hôtes, l'impact des jeux sur la participation sportive globale des personnes handicapées, ou encore la couverture et les représentations médiatiques des athlètes paralympiques. C'est sur ces éléments qualifiés d'immatériels que nous allons focaliser notre attention dans cet article⁴. Il s'agit de faire un bilan des travaux concernant la dimension immatérielle des hérita-

³ Le Comité paralympique et sportif français (CPSF) sera créée en 1992.

⁴ La rédaction de cet article fait suite à la journée d'étude « Construire et assurer l'héritage de Paris 2024, pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap » organisée le 10 décembre 2018 par le laboratoire SANTESIH (EA 4614), en collaboration avec le laboratoire TEC (EA 3625), le laboratoire Praxiling (UMR 5267), l'Institut fédératif de recherche sur le handicap (IFRH) et l'Académie nationale olympique française (ANOF).

ges des Jeux paralympiques passés afin de pouvoir penser la construction de l'héritage de Paris 2024 en matière d'inclusion des personnes handicapées. Nous nous centrerons sur trois dimensions essentielles de l'héritage paralympique : la mise en image et la visibilité des sportifs paralympiques, l'effet « levier » des Jeux paralympiques sur la participation sportive de masse et sa coordination, et enfin l'accès à la pratique sportive de haut niveau des personnes handicapées.

2 Médiatisation et mises en image des sportifs paralympiques : quand les déficiences se conjuguent avec la performance

Les recherches sociologiques sur les retombées des Jeux paralympiques, en particulier dans le domaine de la mise en visibilité des sportifs ayant des déficiences et de l'impact des jeux sur les systèmes de représentations sociales du handicap et des personnes ayant des déficiences, ont débuté dès les années 2000 (Marcellini, Lefebvre, De Léséleuc, & Bui-Xuan, 2000 ; Marcellini & De Léséleuc, 2001). Le terme de *legacy* n'était alors pas encore utilisé dans la littérature scientifique pour évoquer les enjeux liés aux effets attendus des grands événements sportifs. Ce n'est que plus récemment qu'il s'y est développé, imposant le lexique managérial des organisations politiques et sportives et l'articulation entre les notions de *legacy*, de *governance* et de *sustainability* (Leopkey & Parent, 2011, 2017). On peut néanmoins à présent, de manière rétrospective, tenter de penser en termes d'héritage les principaux résultats des travaux menés depuis le début des années 2000 sur les processus de médiatisation des Jeux paralympiques. Ces travaux interrogent trois niveaux de la médiatisation : celle de l'évènement, celle des épreuves sportives et celle des sportifs paralympiques.

Aujourd'hui, le processus de médiatisation est une part importante du « dispositif » de conception et d'organisation d'un évènement sportif, et est interdépendant des problématiques de réorganisation urbanistique et infrastructurelle classiquement envisagées par les travaux sur l'héritage. La plupart des savoirs accumulés à ce sujet portent sur les images médiatiques. Ils se focalisent particulièrement sur les signes et les traces en forme d'images, et plus précisément ce que l'on peut appeler les « images-objets » (Terrenoire, 1985, 2006) ; ici, en l'occurrence, les photographies, les dessins, les peintures, les films – que ce soit des films d'images réelles ou des films d'animation – qui peuvent être produits et diffusés à l'occasion d'un évènement sportif international tel que les Jeux paralympiques.

L'éclairage de ces travaux conduit, dans la perspective des Jeux de Paris 2024, à formuler une série de questionnements. L'expérience collective de la préparation et de la réalisation d'un tel évènement peut-elle transformer positivement et durablement les rapports sociaux au handicap dans un pays ? Et si oui, comment ? De façon plus précise, comment cette expérience réelle va-t-elle être anticipée, représentée, puis remémorée et

transmise en images ? Pour le dire autrement, quelle est la place et la fonction des images médiatiques dans la construction d'un « héritage durable » de ces Jeux paralympiques et dans la construction de ce qu'ils laisseront à leur suite, en termes de participation sociale effective des personnes ayant des limitations de capacités ? Bref, comment penser la médiatisation de ces Jeux pour qu'ils contribuent à la transformation de notre société en une société inclusive ?

2.1 Penser les Jeux olympiques et paralympiques ensemble ? De la séparation à l'inclusion organisationnelle et médiatique

Les travaux d'histoire du handicap (Bregain, 2018 ; Stiker, 2013) et de sociohistoire du sport des personnes handicapées (Marcellini & Villoing, 2014 ; Ruffié & Ferez, 2013) permettent de resituer les Jeux et le mouvement paralympique dans une série d'évolutions qui, depuis les années 1950, ont contribué aux « métamorphoses du handicap » (Stiker, 2009), c'est-à-dire à une transformation radicale des manières de définir et de penser les différences de capacités entre les individus et les situations de désavantage social associées. C'est dans ce cadre qu'il convient d'étudier plus spécifiquement les divers dispositifs de communication et de médiatisation des Jeux paralympiques, et leurs évolutions au fil du temps, mais aussi d'analyser la mise en image des sportifs ayant des déficiences dans ces dispositifs. Si les travaux sur la médiatisation et les images des Jeux paralympiques ont débuté à la toute fin du 20^e siècle⁵, c'est, entre autres, parce qu'en 1989, le Comité international paralympique (IPC) a été entièrement refondé dans le but de s'ouvrir et de permettre la participation de sportifs présentant tous les types de déficiences (motrices, visuelles, auditives et intellectuelles). Dans le même temps, la couverture de presse des Jeux paralympiques a connu une forte augmentation. C'est en particulier à partir des jeux de Barcelone (1992), puis de ceux d'Atlanta (1996) et de Sydney (2000), que la littérature sociologique atteste d'un essor considérable de la médiatisation de cet évènement grâce aux études réalisées sur sa couverture de presse (De Léséleuc, Pappous, & Marcellini, 2010 ; Pappous, *et al.*, 2007 ; Pappous, Marcellini, & De Léséleuc, 2011a, b ; Solves, Pappous, Sanchis, & Kohe, 2018), sur sa couverture télévisuelle (Paillette, Delforce, & Wille F, 2002) et sur la médiatisation plus globale du sport paralympique (Gilbert & Schantz, 2008 ; Schantz & Gilbert, 2012).

Si les évènements olympiques et paralympiques entretiennent toujours une certaine distance (institutionnelle – IOC/IPC –, symbolique, de calendrier, de notoriété, de médiatisation, etc.), ils ont cependant été localisés (jeux d'hiver et d'été) sur les mêmes sites depuis 1992. De ce fait, l'appréhension par le prisme de la gestion des mégavénements et de leurs potentielles retombées les a

⁵ Ces travaux sont désormais organisés dans le cadre d'un réseau scientifique international animé par Eric De Léséleuc.

conduits à un rapprochement. Ainsi, depuis Londres 2012, une conception partagée entre héritage olympique et paralympique est systématiquement demandée et développée par les villes candidates pour l'accueil successif, et lié, de ces deux événements sportifs internationaux (Leopkey & Parent, 2011).

2.2 Du sportif en fauteuil roulant aux multiples figures du champion paralympique : une inclusion de la diversité des capacités montrées ou cachées ?

À partir de ces travaux sur la médiatisation, des questionnements plus précis sur les « figures sportives du handicap » ont émergé (Marcellini, 2007). Ils ont donné lieu à un approfondissement de la réflexion dans le cadre de séminaires interdisciplinaires sur les images du handicap⁶. Ces rencontres ont débouché sur un triple constat :

- l'importance de plus en plus grande des engins et des technologies utilisant les dernières avancées technologiques (matériaux) dans la mise en scène des sportifs ayant des incapacités motrices ;
- la mise en scène de plus en plus fréquente des athlètes au cœur de l'action sportive et de l'effort sportif ;
- l'exhibition du corps construit en référence aux normes du corps sportif, musclé, efficient, contrôlé, maîtrisé.

C'est la figure du sportif paralympique « héroïque » qui domine donc peu à peu les mises en scène. On y voit des sportifs puissants, rapides, technologisés, qui « dépassent » leur handicap. À partir de 2004, l'émergence de la figure emblématique d'Oscar Pistorius aux Jeux paralympiques prend le devant de l'espace médiatique. Les fauteuils roulants de course, longtemps très visibles, sont ainsi détrônés par les images mettant en scène des prothèses de course Flexfoot – comme dispositif de technologisation de l'humain (Issanchou, 2014). La figure du *supercrip*⁷ incarnée par Pistorius n'en demeure pas moins souvent ambivalente, puisque les performances qu'il réalise sont discutées voire discréditées par l'institution sportive (Lebel, Marcellini, & Pappous, 2010 ; Silva & Howe, 2012).

À l'opposé, les travaux soulignent également la très rare présence des personnes déficientes intellectuelles dans la couverture médiatique des jeux et dans la mise en image des sportifs paralympiques (Bancel, Cornaton, & Marcellini, 2018 ; Marcellini, 2007). Ce point est essentiel à souligner, car malgré l'engagement de la Fédération française du sport adapté (FFSA), par le biais de Roy

⁶ Entre mai et novembre 2008, grâce au soutien financier de l'Institut de recherche en santé publique (IReSP), Anne Marcellini a organisé à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier deux séminaires méthodologiques internationaux intitulés « Images, représentations et figures du handicap : iconographie médicale, sportive, érotique, artistique : une mutation depuis 1950 ? ».

⁷ Pour Silva & Howe (2012) « supercrip implies a stereotyping process that requires an individual “to fight against his/her impairment” in order to overcome it and achieve unlikely “success” ».

Compte (son ancien vice-président) et de la Direction technique nationale de la FFSA (sous la responsabilité de Marie-Paule Fernez), les spécificités des situations de handicap des sportifs ayant des in/capacités intellectuelles sont mal comprises, et généralement mal-traitées et/ou invisibilisées par les médias. Assurer davantage de diversité dans le traitement médiatique apparaît désormais comme un élément crucial pour soutenir la perspective d'un héritage permettant d'aller vers une société plus inclusive. En effet, le développement du sport de haut-niveau des personnes ayant des déficiences intellectuelles pourrait passer inaperçu, laissant ainsi passer une opportunité unique de transformation des rapports sociaux à la déficience intellectuelle, aux difficultés cognitives et plus globalement aux limitations de capacités intellectuelles (Beldame, Lantz, & Marcellini, 2016).

2.3 Les politiques d'inclusion des personnes vivant des situations de handicap : montrer la performance pour faire comprendre ce qu'est une « situation de handicap » ?

Les connaissances disponibles invitent à penser dès à présent les enjeux de la médiatisation et de la mise en images des Jeux de Paris 2024 en matière d'inclusion des personnes vivant des situations de handicap. En effet, la large ratification de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées⁸ engage à la conception d'une société inclusive, garante d'un accès équitable de tous aux pratiques communes et aux espaces de la vie collective. Si les Jeux paralympiques peuvent participer à des transformations durables de nos sociétés vers des modes d'organisation plus inclusifs, c'est en réalisant et en montrant les réalisations qui permettent de réduire ou d'annuler les situations de handicap. Il s'agit donc de construire la visibilité des performances en actes des personnes ayant des déficiences, dans des environnements inclusifs, c'est-à-dire ne recelant pas d'obstacles à leur participation, au sens de Fougeyrollas (2010). Cette visibilité de la performance participe, entre autres, à une dédramatisation des déficiences et des limitations de capacités au profit de la facilitation et de la valorisation de la participation sociale de chacun.

Jusqu'ici, si les médias recourent à différents types de supports et de programmes pour contribuer à cette facilitation et à cette valorisation de la participation sociale et sportive quotidienne, ils le font essentiellement sur le mode de l'héroïsation, comme Cuenot (2017) le montre par exemple dans une recherche portant sur les dessins animés pour enfants. D'autres modalités de facilitation et de valorisation existent toutefois, associées à un autre ton. En dehors de l'héroïsation sportive, la dédramatisation par l'humour et l'autodérision commencent à pouvoir être retenues par les médias de masse français pour parler des personnes ayant des déficiences.

⁸ <https://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>.

En effet, depuis quelques années, des formes alternatives de mise en scène des sportifs ayant des déficiences dans leur quotidien apparaissent, plus militantes, jouant volontiers de l’humour et de l’autodérision pour déconstruire les représentations dominantes du handicap comme drame définitif et l’héroïsation sportive des personnes ayant des déficiences. C’est par exemple le cas de la série « Vestiaires » diffusée depuis novembre 2011 par France Télévision.

En passant des supers héros bioniques aux vestiaires de la piscine de quartier où se retrouvent des personnes ayant différents types de troubles ou d’atteinte dévoilées, exposées et discutées, la télévision offre ici un regard humoristique et décalé sur le stigmate, ouvrant la possibilité d’une mise en question et d’un déplacement des frontières. Ce sont ici des personnes elles-mêmes concernées par des atteintes ou des différences variées qui sont aux commandes de la réalisation. L’émission s’adresse au « grand public », agissant ainsi sur les représentations sociales générales du handicap, mais aussi sur le public des « pairs » en déficience, agissant sur leur capacité d’agentivité. Il convient toutefois d’observer que, dans ce cas, la dérision touche tout autant le sport de compétition et de performance que les situations de handicap. Ainsi les figures humoristiques d’anti-héros, ou pour le dire autrement, de personnes « normales » ayant différents types de déficiences et d’in/capacités, et capables de réussir mais aussi d’échouer « comme les autres » pourraient enrichir la palette à ce jour trop monochrome de la couverture médiatique des Jeux paralympiques. Un élément qui semble important à envisager pour penser et construire l’héritage inclusif de Paris 2024.

3 L’effet levier des Jeux paralympiques sur la participation sportive des personnes handicapées et sa coordination

Il existe une littérature abondante qui examine les liens entre la participation sportive d’une population et la tenue des Jeux olympiques (Carmichael, Grix, & Marqués, 2013 ; Giulianotti, Armstrong, Hales, & Hobbs, 2014). Pour les villes hôtes, l’investissement dans le secteur de l’éducation physique, de l’activité physique et du sport pour tous est devenu un élément incontournable qui accompagne la tenue des Jeux olympiques et paralympiques (Pappous & Jeyacheya, 2011).

Cependant, la littérature scientifique fournit relativement peu de preuves pour appuyer l’hypothèse selon laquelle un méga-événement est capable d’accroître la participation sportive d’une population. C’est ce que confirme la revue de littérature publiée par Weed *et al.* (2012), qui montre que le simple fait d’accueillir un méga-événement n’est pas en mesure de favoriser significativement la participation sportive. S’il y a en effet peu d’éléments scientifiques qui suggèrent que les Jeux olympiques ont la capacité d’augmenter la participation sportive, il y en a encore moins qui incite à envisager ce lien dans le cas des Jeux paralympiques (Misener, *et al.*, 2013 ; Smith & Fleming, 2011 ; Solves, *et al.*, 2018).

3.1 L’effet levier des Jeux paralympiques sur la participation sportive : un mécanisme peu investigué

Certains rares travaux laissent toutefois penser que les Jeux paralympiques pourraient avoir un impact positif sur la participation sportive. Coward & Legg (2011) laissent entendre que les Jeux paralympiques d’hiver de 2010 à Vancouver ont permis une augmentation de la participation sportive des personnes handicapées au niveau local. Les auteurs supposent que cet effet est lié aux actions du comité d’organisation, qui a négocié des partenariats avec des organisations susceptibles de favoriser la pratique du sport pour tous. Mais aucune donnée ne permet de le vérifier. Tim Hollingsworth, directeur de la *British Paralympic Association* (cité dans Walker & Topping, 2013), observe de son côté un essor de la participation sportive des personnes handicapées en Grande-Bretagne à la suite des Jeux paralympiques de Londres. Cependant, si la participation aux sports paralympiques (compétitif) a significativement augmenté, l’événement ne semble pas avoir entraîné d’accroissement de la participation aux sports pour tous (Walker & Topping, 2013). Il y a donc peu de preuves empiriques suggérant des changements positifs sur la pratique sportive « de masse » pour les personnes handicapées à la suite des Jeux paralympiques.

Ces observations peuvent trouver une explication dans les modalités de répartition des financements alloués au sport pour les personnes handicapées des pays organisateurs. Darcy et Cashman (cités dans Darcy & Appleby, 2011) soulignent une augmentation du financement du sport paralympique australien à la suite des Jeux paralympiques de 2000, mais seulement 15% de cette augmentation ont été consacrés au sport de masse en 2006–2007. Les recherches de Sun, Yan, Mao, Chao, & Jing (2011) vont dans le même sens, en soulignant également la faiblesse du financement du sport de masse. Leur recherche menée en Chine, suite aux Jeux de Pékin en 2008, montre que la majorité des investissements en faveur du développement du sport pour les personnes handicapées a été consacrée au sport paralympique de haut niveau et a essentiellement bénéficié aux zones urbaines et riches du pays, au détriment des zones rurales et pauvres.

En 2012, les initiatives du comité d’organisation des jeux de Londres (LOCOG) ont marqué un virage important dans le domaine de l’héritage paralympique en matière de participation sportive de masse. L’ambition affichée par le comité d’organisation londonien « d’inspirer une génération » se démarque des approches précédentes en matière d’héritage paralympique, en visant spécifiquement à changer les représentations sportives de la population britannique (Mahtani, Protheroe, & Slight, 2013 ; Weed, *et al.*, 2012). Mais l’impact des Jeux de 2012 sur la participation sportive de masse des personnes handicapées n’est toujours pas clairement démontré. Offrir des possibilités de participation sportive aux personnes handicapées de tous âges était l’une des ambitions spécifiques que le gouvernement de la coalition avait hérité de la candidature aux Jeux paralympiques de

2012⁹. Ce n'est toutefois qu'en mars 2010 que l'ancien gouvernement travailliste a proposé pour la première fois des plans spécifiques pour les Jeux olympiques et paralympiques, manquant ainsi l'opportunité d'une planification anticipée de l'héritage des jeux (Weed, *et al.*, 2012). Ainsi, plusieurs années après la tenue des « Jeux paralympiques les plus réussis de l'histoire » (Degun, 2012), il est difficile d'affirmer que l'objectif d'accroître la participation sportive des personnes handicapées a été atteint.

Les résultats de l'enquête sur les personnes actives (EAPA) indiquent une légère augmentation de la participation sportive des personnes handicapées depuis 2005 (Active People Interactive, 2017). Toutefois, des recherches menées par le *Sport and Recreation Alliance* (2013) ont révélé que 89 % des clubs sportifs interrogés au Royaume-Uni n'avaient constaté aucun changement dans le nombre de personnes handicapées qui rejoignaient leur club et 86 % n'avaient pas observé de changement dans le nombre de demandes d'inscription. En outre, 61 % des clubs accueillant spécifiquement des personnes handicapées ont laissé entendre qu'il n'y avait pas eu de différence notable concernant le nombre de licenciés après les Jeux. Malheureusement, les recherches menées par *Sport and Recreation Alliance* (2013) ne fournissent pas de raisons qui pourraient expliquer cette situation. Nous pourrions spéculer ici que les obstacles supplémentaires auxquels se heurtent les personnes handicapées en matière d'accès à la pratique sportive pourraient être une explication. De plus, les clubs de sport pour personnes handicapées ont tendance à être de petites structures (English Federation of Disability Sport, 2013) et leur capacité à développer et promouvoir l'offre sportive peut être limitée.

Quoi qu'il en soit, les recherches menées par la fédération anglaise du sport pour les personnes handicapées (English Federation of Disability Sport, 2013) ont révélé qu'une forte proportion de personnes handicapées (79 %) étaient intéressées par la pratique des activités sportives et physiques. Ceci témoigne de l'existence d'une demande latente de participation sportive, en dépit des obstacles qui semblent freiner l'accès des personnes handicapées à la pratique sportive.

3.2 Comprendre et anticiper l'effet levier pour mieux le coordonner

Pour mieux comprendre le déclin de la participation sportive des personnes handicapées qui a suivi l'augmentation temporaire liée aux Jeux paralympiques, Brown & Pappous (2018) ont interviewé 27 cadres supérieurs de diverses organisations sportives qui ont participé aux Jeux paralympiques de 2012. Dans leur étude, ils notent l'interaction complexe entre de multiples facteurs à l'origine de ce déclin. Leur étude qualitative permet de recueillir des éléments qui attestent de plusieurs limites de l'effet dit « de démonstration » – principale théorie qui

légitime l'utilisation des Jeux paralympiques pour accroître la participation sportives des personnes handicapées. Les stratégies qui se focalisent exclusivement sur cet effet de démonstration ont finalement tendance à ne pas prendre en compte les contraintes sociales et structurelles liées aux handicaps qui peuvent limiter la participation sportive des personnes handicapées. L'absence de planification proactive de l'impact potentiel des Jeux paralympiques a laissé la majorité des organismes sportifs impuissants face à l'augmentation de la demande sportive des personnes handicapées. Ce manque de coordination de l'effet de levier des Jeux paralympiques de 2012 a ainsi accentué la problématique des barrières à la pratique sportive. Il a aussi renforcé le sentiment de décalage perçu par certaines personnes handicapées entre prouesses des athlètes paralympiques et pratique du sport de masse. En outre, l'enquête de Brown & Pappous (2018) montre que le manque de connaissance de l'offre en activité physique et sportive pour les personnes handicapées a empêché une canalisation efficace de l'élan généré par les Jeux paralympiques. Bien que la couverture médiatique du sport pour personnes handicapées se soit améliorée, la baisse inévitable de la médiatisation des athlètes handicapés après les jeux a rendu difficile le maintien de la dynamique positive générée par l'événement (Brown & Pappous, 2018).

En résumé, la littérature ne fournit pas de preuves empiriques substantielles qui permettent d'affirmer l'impact positif de méga-événements tels que les Jeux paralympiques sur l'essor du sport pour tous¹⁰. Cependant, les recherches fournissent des éléments pour mieux comprendre les limites constatées concernant l'effet de levier des Jeux paralympiques. Il convient donc, pour les prochaines éditions, de porter une attention spécifique à ces éléments afin d'élaborer des programmes spécifiques visant à mobiliser de manière plus coordonnée les différents mécanismes susceptibles de produire des changements significatifs et durables dans la participation sportive des personnes handicapées.

4 Favoriser la pratique sportive de haut niveau pour les personnes handicapées

La promotion de la pratique sportive de haut niveau pour personnes handicapées est également une dimension centrale de l'héritage paralympique. Non seulement parce que les sportifs de haut niveau vont participer directement

¹⁰ Un approfondissement de ces éléments est disponible dans les publications suivantes :

Brown, C., & Pappous, A. (2018). "The legacy element . . . It just felt more woolly": Exploring the reasons for the decline in people with disabilities' sport participation in England 5 years after the London 2012 Paralympic Games. *Journal of Sport and Social Issues*, 42(5), 343–368.

Pappous, A., & Brown, C. (2018). Paralympic legacies: A critical perspective. In I. Brittain & A. Beacom (Eds.), *The Palgrave Handbook of Paralympic Studies* (pp. 647–664). London: Palgrave Macmillan UK.

⁹ <https://www.gov.uk/government/publications/london-2012-a-legacy-for-disabled-people-april-2011>.

à la mise en lumière des personnes handicapées, mais également parce qu'ils vont être des modèles inspirants qui vont favoriser la pratique sportive inclusive. Tel que cela a été exposé précédemment, les Jeux paralympiques et la visibilité qu'ils offrent des/aux sportifs peuvent, dans une certaine mesure, constituer un levier favorisant la participation sportive des personnes handicapées. L'accès à la pratique de haut niveau constitue un enjeu également essentiel pour l'inclusion sociale de ces personnes. La filière d'excellence du sport paralympique fait de la promotion du sport de haut niveau un élément central de l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Les travaux sur les trajectoires des sportifs paralympiques de haut niveau révèlent des parcours variés, marqués par des leviers et/ou freins sociaux (Castaneda & Sherrill, 1999; Hutzler & Bergman, 2011; Martin, 2015; McLoughlin, Weisman, Castaneda, Gwin, & Graber, 2017; Wang & DePauw, 1995). La revue de littérature qui suit a pour objectif de mettre en avant ces obstacles et facilitateurs à l'accès à la pratique paralympique de haut niveau.

4.1 Les facteurs sociaux favorisant la pratique paralympique de haut niveau

L'analyse de la littérature (Jaarsma, Geertzen, de Jong, Dijkstra, & Dekker, 2014; McLoughlin, et al., 2017) fait apparaître trois facteurs récurrents favorisant la pratique paralympique à haut niveau : des socialisations sportives précoces avec un réseau de soutien sur lequel le sportif peut s'appuyer ; le rôle important des entraîneurs dans l'engagement des sportifs vers le haut niveau ; et enfin la prégnance de liens avec le milieu sportif « valide ».

Les recherches menées auprès de sportifs paralympiques indiquent que des débuts précoces dans des activités sportives récréatives sont essentiels pour susciter l'intérêt et favoriser la réussite dans la future carrière sportive (Castaneda & Sherrill, 1999; McLoughlin, et al., 2017; Wang & DePauw, 1995). La grande majorité des athlètes interrogés par McLoughlin et al. (2017) s'est ainsi essayée à plusieurs activités sportives récréatives avant de s'engager dans une discipline de manière compétitive. La littérature souligne également l'importance du soutien amical et familial comme facteur de succès dans le sport d'élite (McLoughlin, et al., 2017; Roux, 2012; Ruddell & Shiness, 2006; Zoerink, 1992). Ainsi, bénéficier du soutien des pairs, des amis, de la famille, des enseignants, des coéquipiers et des entraîneurs est une condition *sine qua non* du maintien de la pratique sportive de haut niveau. Jaarsma et al. (2014, p. 835) avancent que « *la famille et le/la partenaire peuvent fournir un soutien émotionnel, fonctionnel ou économique* ». L'étude menée par Hutzler & Bergman (2011) auprès de nageurs paralympiques montre comment la sociabilité sportive est essentielle au maintien dans une pratique exigeante et chronophage : « Les pairs nageurs qui ont partagé les bassins tout au long de leur carrière plusieurs heures par semaine ont été perçus comme une source importante de motivation, encourageant l'assiduité » (Hutzler & Bergman, 2011, p. 6).

Les entraîneurs jouent également un rôle essentiel dans l'atteinte et le maintien d'un haut niveau de performance. Les entraîneurs sont déterminants dans l'engagement des sportifs vers une pratique compétitive : « *les entraîneurs jouent un rôle important en tant que recruteurs, mentors, modèles et soutiens personnels* » (McLoughlin, et al., 2017, p. 16). Beldame et al. (2016) font un constat similaire auprès d'athlètes déficients intellectuels « détectés » par des entraîneurs qui exercent parallèlement un métier dans le secteur médico-social. Toutefois, l'étude menée par Liow & Hopkins (1996) a révélé un faible nombre d'entraîneurs spécialisés, en mesure de construire des programmes d'entraînement adaptés à des sportifs paralympiques et à leur environnement. À ce titre, ils précisent que « *l'amélioration des pratiques d'entraînement et une augmentation du nombre d'entraîneurs pour les athlètes handicapés pourraient aider à corriger certaines de ces lacunes* » (Liow & Hopkins, 1996, p. 380). Townsend, Cushion & Smith (2017) défendent l'idée que les entraîneurs ne sont pas suffisamment formés à la pratique du *disability sport* et que la préparation des athlètes handicapés est organisée et contrainte par une conception limitée car médicale du handicap.

Les discours « validistes » liés aux conceptions médico-sociales de l'activité physique adaptée peuvent, dans certains cas, constituer une violence symbolique pour les athlètes élités (Townsend, Huntley, Cushion, & Fitzgerald, 2018). Cela semble plus particulièrement le cas pour les sportifs ayant des déficiences intellectuelles, tels ceux interrogés par Taliaferro & Hammond (2016), qui expriment leur insatisfaction quant à la programmation et l'encadrement de l'activité. Les entraîneurs d'athlètes paralympiques interrogés par Wareham, Burkett, Innes, & Lovell (2017) reconnaissent, pour leur part, leur manque de connaissances de l'environnement social des athlètes et la difficulté que posent les questions de stigmatisation, d'exclusion, d'accès à des ressources financières et aux infrastructures sportives. Ces travaux révèlent donc la nécessité de formations spécifiques destinées aux entraîneurs, qui leur permettraient d'avoir une vision plus large des déterminants de la performance paralympique.

Enfin, les travaux sur les trajectoires des sportifs paralympiques soulignent également le rôle déterminant que peuvent jouer les pairs « valides » et le milieu sportif « valide » dans l'engagement vers le haut niveau (Beldame, et al., 2016; McLoughlin, et al., 2017). Pour les sportifs ayant eu une pratique sportive préalable à une déficience ou une incapacité, le milieu sportif « valide » constitue généralement un espace incontournable de socialisation à la pratique. Mais, c'est également le cas de sportifs nés avec une déficience (McLoughlin, et al., 2017). En effet, nombre d'entre eux ont vécu leurs premières expériences sportives récréatives avec des amis valides, en dehors du milieu sportif fédéral (Castaneda & Sherrill, 1999), ou dans des clubs sportifs « valides » qui ont procédé à des ajustements pour les accueillir. Les athlètes interviewés par McLoughlin et al. (2017) soulignent l'importance de ces opportunités qui les conduiront par la suite à s'engager dans des clubs

accueillant des personnes handicapées, à l’instar de Stacey, qui explique : « *j’ai grandi en jouant au [basketball] avec mes amis valides. J’étais définitivement la plus lente sur le parquet, mais j’ai quand même adoré ça!* » (McLoughlin, *et al.*, 2017, p. 10).

4.2 Les freins à la pratique paralympique de haut niveau

Parallèlement à ces facteurs facilitant, la littérature met en avant des éléments impactant négativement l’engagement et le maintien des personnes handicapées dans une pratique sportive de haut niveau : la blessure, le système de classification, le coût de la pratique, la difficulté d’accès à un club sportif et le temps de transport associé, la gestion du rythme de vie et le manque de connaissances des opportunités de pratiques sportives (Hutzler & Bergman, 2011; Martin, 2015; McLoughlin, *et al.*, 2017; Wang & DePauw, 1995).

La blessure est un élément identifié de manière récurrente dans les recherches sur le sport paralympique (Davis & Ferrara, 1995; Martin, 2015; Nyland, Snouse, Anderson, Kelly, & Sterling, 2000). Elle constitue un frein à la pratique sportive de haut niveau, jusqu’à parfois y mettre un terme (Hutzler & Bergman, 2011). Comparativement aux sportifs olympiques, les sportifs paralympiques sont non seulement plus souvent sujets aux blessures (Martin, 2015; Nyland, *et al.*, 2000), mais perdent aussi plus de temps d’entraînement en raison de ces blessures (Davis & Ferrara, 1995). La problématique de la blessure apparaît donc comme un enjeu particulièrement central de la performance paralympique.

Par ailleurs, nombre de travaux révèlent que le système de classification des sportifs paralympiques constitue un frein important à la pratique sportive de haut niveau (Howe & Jones, 2006; Howe & Kitchin, 2017; Hutzler & Bergman, 2011; Peers, 2009, 2012). Parce que les systèmes de classification sont changeants, ils engendrent de l’incertitude pour les sportifs, tant au niveau des chances de qualifications aux compétitions qu’au niveau des chances de médaille (Hutzler & Bergman, 2011). Ainsi, le « reclassement » d’un athlète suite à une modification des catégories peut déstabiliser, voire mettre en péril sa carrière sportive (Hutzler & Bergman, 2011). Peers montre que les classifications « *peuvent avoir des conséquences importantes comme placer les athlètes dans des catégories où ils ne sont pas compétitifs, considérer qu’un athlète n’est “pas assez handicapé” pour concourir [...] ou encore mettre les athlètes dans des conditions où ils ont l’impression de devoir sous-performer pour pouvoir continuer à concourir* » (Peers, 2009, p. 661). La classification constitue en outre, pour certains sportifs, une épreuve difficile de réassignation du handicap (Peers, 2012).

Le coût de la pratique est également un obstacle important qui peut impacter les trajectoires paralympiques de haut niveau. L’enjeu financier est d’autant plus fort que le coût du matériel nécessaire peut s’avérer extrêmement élevé pour certaines disciplines (McLoughlin, *et al.*, 2017).

La pratique du sport de haut niveau implique par ailleurs de nombreux déplacements, qui se surajoutent aux dépenses de matériel (Wheeler, *et al.*, 1999). Les situations peuvent enfin être compliquées par le manque de connaissance des systèmes de financement existants (McLoughlin, *et al.*, 2017).

L’analyse de la littérature révèle aussi les difficultés que doivent affronter les sportifs paralympiques pour trouver un club sportif, qu’il s’agisse de clubs « valides » ou de structures spécialisées. Cette difficulté est exacerbée par de fortes inégalités territoriales. Jaarsma *et al.* (2014) précisent que les sportifs paralympiques vivant dans les zones rurales sont plus particulièrement concernés par le manque de structures adaptées. En outre, si les clubs sportifs « valides » reconnaissent l’importance de l’inclusion des personnes vivant des situations de handicap, les normes « validistes » qui les traversent rendent difficilement concevable la possibilité d’une offre de pratique mixte (Jeanes, *et al.*, 2018).

Parallèlement, les difficultés d’accès aux structures sportives peuvent constituer un obstacle supplémentaire. Le temps de transport pour s’y rendre peut être très important, soit en raison de l’éloignement, soit en raison des transports en commun peu adaptés (McLoughlin, *et al.*, 2017). Ces durées de transports particulièrement longs limitent la possibilité de multiplier les entraînements et compliquent la gestion du temps. Les athlètes paralympiques hollandais questionnés par Jaarsma *et al.* (2014) mentionnent également des difficultés liées au prix des taxis pour se rendre sur les infrastructures sportives adaptées.

Plus globalement, la pénurie de temps est identifiée comme une autre barrière à la pratique paralympique de haut niveau (McLoughlin, *et al.*, 2017). À l’instar des travaux effectués auprès des athlètes olympiques (Burlot, Richard, & Joncheray, 2016), la gestion du temps constitue ainsi un enjeu décisif de la performance des athlètes paralympiques. Il s’agit, pour ces sportifs, de consacrer suffisamment de temps à la préparation sportive, sans pour autant sacrifier la vie sociale et familiale (McLoughlin, *et al.*, 2017), les soins médicaux et l’activité professionnelle (Beldame, *et al.*, 2016).

Enfin, l’un des derniers éléments évoqués comme frein à la pratique paralympique est le manque de connaissance de l’offre sportive pour les personnes handicapées. La littérature révèle que les familles, les enseignants d’éducation physique et sportive et parfois même les entraîneurs (McLoughlin, *et al.*, 2017) sont peu informés des opportunités sportives (compétitives ou non) qui existent pour les personnes vivant des situations de handicap. Cela semble être plus particulièrement le cas pour les sportifs ayant des déficiences intellectuelles. La recherche de Taliaferro et Hammond révèle, chez les athlètes déficients intellectuels, « *une frustration directement liée à la difficulté d’obtenir des informations sur les programmes [d’activité physique adaptée]* » (2016, p. 123). Les personnes interrogées soulignent un déficit de diffusion d’information concernant les opportunités de pratiques sportives – en particulier dans le système scolaire –, diffusion qui se fait essentiellement par le bouche-à-oreille (Taliaferro & Hammond, 2016).

Si la littérature permet d'éclairer un nombre important de facilitateurs ou de freins à la pratique sportive paralympique, il est important de souligner que l'expérience vécue par les sportifs est extrêmement variable. Cette variabilité est très largement liée à la diversité des déficiences (physiques, sensorielles, intellectuelles) des athlètes. Ainsi, pour favoriser la pratique sportive de haut niveau de l'ensemble des sportifs et dans toutes les disciplines, le travail de mise au jour et d'analyse des freins et leviers à mener doit nécessairement prendre en compte la diversité des expériences que peuvent engendrer les différents types de déficiences.

5 Conclusion

Dans son « projet Héritage » de candidature – intitulé « Génération 2024. Des Jeux pour durer »¹¹ – le COJO affiche clairement l'ambition de mettre l'événement « au service d'une société inclusive et durable ». Tony Estanguet, Président de Paris 2024, affirme d'emblée : « À travers notre projet, nous souhaitons mettre les Jeux au service d'un projet de société inclusif et solidaire, qui donne sa chance à chacun ». Plus loin, Emmanuel Assmann, Présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF), renchérit : « Notre candidature aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 veut inspirer une société où la diversité est pensée comme un catalyseur de richesses et d'intégration, où la différence devient une force et où aucun talent n'est inexploité. Construisons ensemble une société sans barrière où la différence n'est plus un problème, mais un atout ». L'organisation des Jeux entend en fait venir en complément de l'engagement des pouvoirs publics afin de « rendre la pratique du sport inclusive et accessible ».

Parmi la quarantaine de mesures proposées dans ce « projet Héritage », un certain nombre concerne directement des aspects liés au handicap, à l'accessibilité et à l'inclusion par le sport¹². L'objectif d'accroître de 20 % les jeunes licenciés des fédérations s'applique aussi aux fédérations paralympiques. Les Jeux doivent par ailleurs permettre de « changer de regard » sur le handicap, notamment en sensibilisant les plus jeunes. Ils doivent être l'occasion d'une incitation à la pratique sportive pour les personnes vivant des situations de handicap. Trois objectifs plus opérationnels sont déclinés. Il s'agit d'abord de faire « Des Jeux 100 % accessibles », en rendant le village olympique et l'ensemble des équipements sportifs entièrement accessibles. Il s'agit ensuite de favoriser l'essor d'une filière d'excellence du sport paralympique (avec notamment la création d'un centre d'entraînement paralympique sur un site de compétition à la suite de

l'événement). Il s'agit enfin d'augmenter l'offre de pratique en doublant le nombre de créneaux handisports existant dans les équipements sportifs.

À l'heure où l'organisation de l'événement se met en place, cette affiche initial d'une forte volonté de construire et d'assurer l'héritage de Paris 2024 en matière d'inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap oblige à faire un détour par la littérature scientifique à disposition. Nous avons ici fait le choix de nous centrer sur les seuls travaux portant sur l'héritage immatériel, laissant de côté la question de la mise en accessibilité des infrastructures pour en rester aux effets observés des précédents jeux en termes de transformation des représentations médiatiques, de levier sur la pratique de masse et de facilitation des carrières sportives de haut niveau. Ce tour d'horizon débouche sur un double constat. Premièrement, la préoccupation récente pour cette question de l'héritage immatériel a contribué à l'émergence d'un champ de recherche encore jeune et peu structuré, qui produit des données souvent disparates, ne facilitant pas les comparaisons, qu'elles soient diachroniques (entre les éditions des jeux) ou synchroniques (entre les pays pour une même édition).

Deuxièmement, les travaux attestent tous de l'importance de bien identifier, derrière la catégorie générique du « handicap » – qui est devenue une catégorie de l'action publique –, l'existence de situations et de problématiques distinctes selon les déficiences et les incapacités. Ainsi, les performances paralympiques des personnes ayant des incapacités intellectuelles ne sont pas mises en scène de la même façon dans les médias que celles des personnes amputées ou aveugles, et ces trois types de publics ne rencontrent pas les mêmes types de difficultés dans l'accès à une pratique sportive de loisirs ou à une carrière sportive de haut niveau. La prise en considération de ces différences constitue un préalable indispensable à un programme de recherche ayant pour ambition d'étayer l'héritage inclusif de Paris 2024.

Références

- Active People Interactive. (2017). *Analyse the data*. Retrieved from [http://activepeople.sportengland.org/Result#Id=135337&OutputType=1&Table.Id=135337&Table.SelectedTabs\[0\]=1&Table.TabDimension=3&Table.ColDimension=4&Table.RowDimension=0&Table.ValueMode=0&Chart.Id=135337&Chart.SelectedTabs\[0\]=1&Chart.TabDimension=3&Chart.ColDimension=4&Chart.RowDimension=0&Chart.ValueMode=0](http://activepeople.sportengland.org/Result#Id=135337&OutputType=1&Table.Id=135337&Table.SelectedTabs[0]=1&Table.TabDimension=3&Table.ColDimension=4&Table.RowDimension=0&Table.ValueMode=0&Chart.Id=135337&Chart.SelectedTabs[0]=1&Chart.TabDimension=3&Chart.ColDimension=4&Chart.RowDimension=0&Chart.ValueMode=0).
- Ahmed, N. (2013). Paralympics 2012 legacy: Accessible housing and disability equality or inequality? *Disability & Society*, 28(1), 129–133.
- Bancel, N., Cornaton, J., Marcellini, A. (2018). Be disabled, becoming champion, Special issue, Sport in Society. *Cultures, Commerce, media, Politics*, 21(4), 587–719.
- Beldame, Y., Lantz, E., & Marcellini, A. (2016). Expériences et effets biographiques du sport adapté de haut niveau. Étude de trajectoires sportives et professionnelles d'athlètes catégorisés comme ayant une déficience intellectuelle. *Alter*, 10(3), 248–262.

¹¹ https://www.paris2024.org/app/uploads/2019/04/generation2024_web.pdf.

¹² Les autres mesures visent le sport-santé, le développement de la pratique, l'engagement du citoyen, la place des femmes dans le sport et l'éducation par le sport.

- Bregain, G. (2018). *Pour une histoire du handicap au 20^e siècle. Approches transnationales (Europe et Amériques)*. Rennes: PUR.
- Brittain, I., & Beacom, A. (2016). Leveraging the London 2012 Paralympic Games: What legacy for disabled people? *Journal of Sport and Social Issues*, 40(6), 499–521.
- Brown, C., & Pappous, A. (2018). “The legacy element...It just felt more woolly”: Exploring the reasons for the decline in people with disabilities’ sport participation in England 5 years after the London 2012 Paralympic Games. *Journal of Sport and Social Issues*, 42(5), 343–368.
- Burlot, F., Richard, R., & Joncheray, H. (2016). The life of high-level athletes: The challenge of high performance against time constraints. *International Review for the Sociology of Sport*. DOI: [10.1177/1012690216647196](https://doi.org/10.1177/1012690216647196).
- Carmichael, F., Grix, J., & Marqués, D.P. (2013). The Olympic legacy and participation in sport: An interim assessment of Sport England’s Active People Survey for sports studies research. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 5(2), 229–244.
- Castaneda, L., & Sherrill, C. (1999). Family participation in challenger baseball: Critical theory perspectives. *Adapted Physical Activity Quarterly*, 16(4), 372–388.
- Chappelet, J.-L. (2012). Mega sporting event legacies: A multifaceted concept. *Papeles de Europa*, 25(0), 76–86.
- Coward, D., & Legg, D. (2011). Vancouver 2010. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.), *Paralympic Legacies* (pp. 131–141). Champagne, IL: Common Ground Publishing LLC.
- Cuenot, M. (2017). Performances physiques et compétences sociales : des participations héroïsées : étude exploratoire de la mise en scène du handicap dans les séries animées télévisées pour enfants (France, 1990–2010), Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paris Nanterre.
- Darcy, S., & Appleby, L. (2011). Sydney 2000: Moving from post-hoc legacy to strategic vision and operational partnerships. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.), *Paralympic legacies* (pp. 75–98). Champaign, IL: Common Ground Publishing LLC.
- Davis, R.W., & Ferrara, M.S. (1995). Sports medicine and athletes with disabilities. In K.P. DePauw & S.J. Gavron (Eds.), *Disability and sport* (pp. 133–149). Champaign, IL: Human Kinetics.
- Degun, T. (2012). Greatest Paralympic Games ever, says IPC President as Coldplay close London 2012. *Inside the Games*. Available from <http://www.insidethegames.biz>.
- English Federation of Disability Sport (EFDS) (2013). EFDS Report of the Sport and Recreation Alliance’s Sports Club Survey 2013. A baseline understanding of the provision for disabled people among UK sports clubs. Retrieved from http://www.efds.co.uk/resources/research/2323_efds_report_on_the_sport_and_recreation_alliance_s_sports_club_survey_2013.
- Fougeyrollas, P. (2010). *Le funambule, le fil et la toile : transformations réciproques du sens du handicap*. Québec: Presses de l’Université Laval.
- Gilbert, K., & Legg, D. (2011). Conceptualising legacies. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.), *Paralympic legacies* (pp. 3–11). Champaign, IL: Common Ground Publishing LLC.
- Gilbert, K., & Schantz, O. (2008). *The Paralympic Games: Empowerment or side show?* Maidenhead, UK: Meyer and Meyer Verlag.
- Giulianotti, R., Armstrong, G., Hales, G., & Hobbs, D. (2014). Sport mega-events and public opposition: A sociological study of the London 2012 Olympics. *Journal of Sport & Social Issues*. Advance online publication. DOI: [10.1177/0193723514530565](https://doi.org/10.1177/0193723514530565).
- Gratton, C., & Preuss, H. (2008). Maximizing Olympic impacts by building up legacies. *The International Journal of the History of Sport*, 25(14), 1922–1938.
- Grix, J., Brannagan, P.M., Wood, H., & Wynne, C. (2017). State strategies for leveraging sports mega-events: Unpacking the concept of ‘legacy’. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 9(2), 203–218.
- Howe, P.D., & Jones, C. (2006). Classification of disabled athletes: (Dis)Empowering the Paralympic Practice Community. *Sociology of Sport Journal*, 23(1), 29–46.
- Howe, P.D., & Kitchin, P.J. (2017). Managing Paralympic bodies: The technology of classification and its impact on (dis)abled athletes. In S. Darcy, S. Frawley, & D. Adair (Eds.), *Managing the Paralympics* (pp. 113–131). London: Palgrave Macmillan UK. DOI: [10.1057/978-1-137-43522-4_5](https://doi.org/10.1057/978-1-137-43522-4_5).
- Hutzler, Y., & Bergman, U. (2011). Facilitators and barriers to participation while pursuing an athletic career: Retrospective accounts of swimmers with disabilities. *Therapeutic Recreation Journal*, 45(1), 1–16.
- Issanchou, D. (2014). Une indicible monstruosité : étude de cas de la controverse médiatique autour d’Oscar Pistorius. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université Paris Nanterre.
- Jaarsma, E.A., Geertzen, J.H.B., de Jong, R., Dijkstra, P.U., & Dekker, R. (2014). Barriers and facilitators of sports in Dutch Paralympic athletes: An explorative study. *Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports*, 24(5), 830–836.
- Jeanes, R., Spaaij, R., Magee, J., Farquharson, K., Gorman, S., & Lusher, D. (2018). Developing participation opportunities for young people with disabilities? Policy enactment and social inclusion in Australian junior sport. *Sport in Society*, 0(0), 1–20.
- Lebel, E., Marcellini, A., & Pappous, A. (2010). Regards croisés sur une photographie sportive. Photojournalisme sportif et athlètes handicapés : mise en scène du corps et production de sens. *Alter, European Journal of Disability Research*, 4(1), 18–33.
- Legg, D., & R. Steadward. (2011). The history of the Paralympic Games. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.), *Paralympic legacies* (pp. 13–20). Champaign, IL: Common Ground Publishing LLC.
- Leopkey, B., & Parent, M.M. (2011). Olympic games legacy: From general benefits to sustainable long-term legacy. *The International Journal of the History of Sport*, 29(6), 924–943.
- Leopkey, B., & Parent, M.M. (2017). The governance of Olympic legacy: Process, actors and mechanisms. *Leisure Studies*, 36(3), 438–451.
- Léséleuc de E., Pappous A., & Marcellini A. (2010). The media coverage of female athletes with disability. Analysis of the daily press of four European countries during the 2000 Sydney Paralympic Games. *European Journal for Sport and Society*, 7, 3&4, 283–296.
- Liow, D.K., & Hopkins, W.B. (1996). Training practices of athletes with disabilities. *Adapted Physical Activity Quarterly*, 13(1), 372–381.
- Mahtani, K.R., Protheroe, J., & Slight, SP. (2013). Can the London 2012 Olympics ‘inspire a generation’ to do more physical or sporting activities? An overview of systematic review. *British Medical Journal Open*, 3(1), 1–9.
- Mangan, J.A., & Dyreson, M. (2010). *Olympic legacies: Intended and unintended: Political, cultural, economic and educational*. Routledge, London.
- Marcellini, A. (2007). Nouvelles figures du handicap? Catégorisations sociales et dynamiques des processus de stigmatisation/déstigmatisation. In G. Boetsch, C. Hervé, J. Rozenberg (ss dir.), *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé* (pp. 201–219). Paris: De Boeck.

- Marcellini, A., & De Léséleuc E. (2001). Les Jeux paralympiques vus par la presse : analyse différentielle entre l'Espagne, la France et l'Angleterre, Actes du 4^e Forum Olympique, Deporte Adaptado: competicion y juegos paralimpicos, CD-Rom, Barcelone, Fondacio Barcelona Olimpica.
- Marcellini, A., & Villoing, G. (2014). *Corps, Sport, Handicaps. Tome 2. Le mouvement handisport au 21^e siècle. Lectures sociologiques*. Paris : Ed. Téraèdre.
- Marcellini, A., Lefebvre, N., De Léséleuc, E., & Bui-Xuan, G. (2000). D'une minorité à l'autre...Pratique sportive, visibilité et intégration sociale de groupes stigmatisés. *Revue Loisir & société, Society and Leisure*, 23(1), 251–272.
- Martin, J.J. (2015). Determinants of elite disability sport performance. *Kinesiology Review*, 4(1), 91–98.
- McLoughlin, G., Weisman, F.C., Castaneda, Y., Gwin, C., & Graber, K. (2017). Sport participation for elite athletes with physical disabilities: Motivations, barriers, and facilitators. *Adapted Physical Activity Quarterly*, 34(4), 421–441.
- Minnaert, L. (2012). An Olympic legacy for all? The non-infrastructure outcomes of the Olympic Games for socially excluded groups (Atlanta 1996-Beijing 2008). *Tourism Management*, 33(2), 361–370.
- Misener, L., Darcy, S., Legg, D., & Gilbert, K. (2013). Beyond Olympic legacy: Understanding Paralympic legacy through a thematic analysis. *Journal of Sport Management*, 27(4), 329–341.
- Nyland, J., Snouse, S.L., Anderson, M., Kelly, T., & Sterling, J. C. (2000). Soft tissue injuries to USA paralympians at the 1996 summer games. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 81(3), 368–373.
- Paillette S., Delforce B., & Wille F. (2002). La médiatisation des Jeux paralympiques à la télévision française. *Les cahiers du journalisme*, 11, 184–199.
- Pappous, A., & Brown, C. (2018). Paralympic legacies: A critical perspective. In I. Brittain & A. Beacom (Eds.), *The Palgrave handbook of paralympic studies* (pp. 647–664). London: Palgrave Macmillan UK. DOI: [10.1057/978-1-137-47901-3_29](https://doi.org/10.1057/978-1-137-47901-3_29).
- Pappous, A., & Jeyacheya, J. (2011). The 2012 Cultural Olympiad and Paralympic Games: An opportunity to challenge the archetypal, stereotypes of disability for good? *ICSSPE Bulletin*, 61. Published online: <http://www.icsspe.org>.
- Pappous A., Cruz F., Léséleuc de E., Marcellini A., Recours R., & Schmidt J. (2007). La visibilidad de la deportista paralimpica en la prensa espanola. *Revista de Ciencias del Ejercicio Fisico*, 3(2), 12–32.
- Pappous A., Marcellini A., & Leseleuc de E. (2011a). From Sydney to Beijing: The evolution of the photographic coverage of Paralympic Games in five European countries. *Sport in Society*, 14(3), 345–354.
- Pappous A., Marcellini A., & Leseleuc de E. (2011b). Contested issues in research on the media coverage of female Paralympic athletes. *Sport in Society*, 14(9), 1182–1191.
- Peers, D. (2009). (Dis)empowering Paralympic histories: Absent athletes and disabling discourses. *Disability & Society*, 24(5), 653–665.
- Peers, D. (2012). Patients, athletes, freaks: Paralympism and the reproduction of disability. *Journal of Sport and Social Issues*, 36(3), 295–316.
- Preuss, H. (2015). A framework for identifying the legacies of a mega sport event. *Leisure Studies*, 34(6), 643–664.
- Preuss, H. (2018). Event legacy framework and measurement. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 0(0), 1–16.
- Roux, C.J. (2012). Socialization of elite wheelchair tennis players in South Africa. *African Journal for Physical Activity and Health Sciences*, 18(4), 929–938.
- Ruddell, J.L., & Shinew, K.J. (2006). The socialization process for women with physical disabilities: The impact of agents and agencies in the introduction to an elite sport. *Journal of Leisure Research*, 38(3), 421–444.
- Ruffié S., & Ferez, S. (2013). *Corps, sport, handicaps, Tome 1. L'institutionnalisation du mouvement handisport (1954–2008)*. Paris, France : Téraèdre, DL.
- Schantz O., & Gilbert K. (dir) (2012). *Heroes or zero's: The medias perceptions of Paralympic sport. Sport and Society*. Illinois, USA: Common Ground Publishing.
- Silva, C.F., & Howe, D. (2012). The (in)validity of supercrip representation of Paralympian athletes. *Journal of Sport and Social Issues*, 36(2), 174–194.
- Smith, P., & Fleming, S. (2011). Paralympic legacy in physical activity and health: A UK perspective. In D. Legg & K. Gilbert (Eds.), *Paralympic legacies* (pp. 199–212). Champaign, Illinois: Common Ground Publishing LLC.
- Solves, J., Pappous, A., Rius, I., & Kohe, G.Z. (2018). Framing the Paralympic Games: A mixed-methods analysis of Spanish media coverage of the Beijing 2008 and London 2012 Paralympic Games. *Communication & Sport*. DOI: [10.1177/2167479518808237](https://doi.org/10.1177/2167479518808237).
- Sport and Recreation Alliance. (2013). Olympic and Paralympic Games legacy survey. Retrieved from http://www.sportandrecreation.org.uk/sites/sportandrecreation.org.uk/files/web/images/Olympic%20and%20Paralympic%20legacy%20survey_1.pdf.
- Stiker H.J. (2009). *Les métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours. Soi-même avec les autres*. Grenoble : PUG.
- Stiker, H.J. (2013). *Corps infirmes et sociétés. Essai d'anthropologie historique*, 3^e édition. Paris : Dunod.
- Sun, S., Yan, R., Mao, A., Chao, L., & Jing, T. (2011). China and the development of sport for persons with a disability, 1978–2008: A Review. *Sport in Society: Cultures, Commerce, Media, Politics*, 14(9), 1192–1210.
- Taliaferro, A.R., & Hammond, L. (2016). 'I don't have time': Barriers and facilitators to physical activity for adults with intellectual disabilities. *Adapted Physical Activity Quarterly: APAQ*, 33(2), 113–133.
- Terrenoire, J.P. (1985). Images et sciences sociales : l'objet et l'outil. *Revue française de sociologie*, 26(3), 509–527.
- Terrenoire, J.P. (2006). Sociologie visuelle. *Communications*, 80, 121–143.
- Townsend, R.C., Cushion, C.J., & Smith, B. (2017). A social relational analysis of an impairment-specific mode of disability coach education. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 10(3), 346–361.
- Townsend, R.C., Huntley, T., Cushion, C.J., & Fitzgerald, H. (2018). 'It's not about disability, I want to win as many medals as possible': The social construction of disability in high-performance coaching. *International Review for the Sociology of Sport*. DOI: [10.1177/1012690218797526](https://doi.org/10.1177/1012690218797526).
- Walker, P., & Topping, A. (2013). Paralympics legacy fails to shift attitudes to disabled people. *The Guardian*. Retrieved from <http://www.theguardian.com/sport/2013/aug/29/paralympics-legacy-disabled-people>.
- Wang, W., & DePauw, K.P. (1995). Early sport socialization of elite Chinese athletes with physical and sensory disabilities. *Palaestra*, 11(2), 40–46.
- Wareham, Y., Burkett, B., Innes, P., & Lovell, G.P. (2017). Coaching athletes with disability: Preconceptions and reality. *Sport in Society*, 20(9), 1185–1202.

- Weed, M., Coren, E., Fiore, J., Wellard, I., Mansfield, L., Chatziefstathiou, D., & Dowse, S. (2012). Developing a physical activity legacy from the London 2012 Olympic and Paralympic Games: A policy-led systematic review. *Perspectives in Public Health*, *132*(2), 75–80.
- Wheeler, G.D., Steadward, R.D., Legg, D., Hutzler, Y., Campbell, E., & Johnson, A. (1999). Personal investment in disability sport careers: An international study. *Adapted Physical Activity Quarterly*, *16*, 219–237.
- Zoerink, D.A. (1992). Exploring sport socialization environments of persons with orthopaedic disabilities. *Palaestra*, *8*, 38–44.

Citation de l'article : Richard R, Marcellini A, Pappous AS, Joncheray H, & Ferez S (2020) Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap. *Mov Sport Sci/Sci Mot*, **107**, 41–52